

COMPTE RENDU DE LA REUNION URBANISME DU 27 AVRIL 2012 EN MAIRIE

Le 27 Avril dernier le comité de quartier du Portrieux et la municipalité de Saint Quay Portrieux se sont réunis en Mairie pour une séance de travail autour des projets d'aménagements du quartier du port. M le Maire Dominique Blanc, assisté de Didier Thomas directeur des services techniques et de François Lagrange de la société Paysages de l'ouest a exprimé sa préférence pour le scénario défendu par le Comité de quartier. Ce dernier représenté par Yves Moufok, Marcel-Henry Moizan, Alain Riffaud, Erwan Barbey-Chariou, Yves Conan et Eric Lefebure a rappelé les attentes des habitants et usagers du quartier recueillis depuis deux ans.

Enjeu :

Valoriser l'art de vivre au Portrieux pour les résidents permanents et pour les touristes.
Développer les atouts de la station balnéaire sans sacrifier la vie des habitants.

Objectif :

- Eloigner au maximum la double voie de circulation des habitations et commerces
- Valoriser la promenade en front de mer
- Valoriser les jardins
- Stimuler l'utilisation piétonne des venelles et de la rue Clémenceau,
- Relier les venelles et la rue Clémenceau aux jardins pour inciter à rejoindre la chapelle Ste Anne, la rue du commerce, la place du centre.

Moyens

- Double voie de circulation maintenue en front de mer
- Elargir la promenade en front de mer en reliant le port d'Armor à la zone d'échouage
- Unifier les barrières de types Delpierre
- Supprimer les stationnements en front de mer
- Aménager des stationnements en épis le long du côté maritime des jardins du port
- Relier les deux jardins en un grand espace de détente moins battu par les vents que la promenade en front de mer
- Aménager une voie de desserte pour les habitants et commerces du quai de la République
- Supprimer les stationnements sur le quai de la République.
- Aménager des stationnements pour les commerçants et habitants de la résidence arc en ciel
- Développer une terrasse en front de mer pour la zone commerçante « le poisson rouge ». Supprimer les stationnements de cette zone pour élargir la terrasse ; possibilité de créer une estacade afin d'élargir la promenade en surplomb de la plage sans gêner l'agrément de cette portion de plage pour le bronzage : lien entre l'ancien et le nouveau port.
- Supprimer le déversement des eaux pluviales sur la plage, implanter des pompes de relevage renvoyant les eaux à la station d'épuration
- Empêcher l'eau de mer d'inonder les voies de circulation par forte marée

Chacun de ces points a fait l'objet d'une discussion spécifique entre les protagonistes, dans une ambiance détendue et studieuse. Si notre ville obtenait la plateforme de maintenance des éoliennes, M le Maire a rappelé que sa mise en place démarrerait avant l'aménagement du quartier du port. Il a également convenu de la nécessité de procéder à la réfection de la place Ste Anne sans plus attendre (plan de réfection attendu cet automne) et des venelles. La municipalité transmettra au comité de quartier du Portrieux un rapport de cette première rencontre avec le nouveau schéma tenant compte des différentes remarques évoquées avant la mise au vote du conseil municipal.